

Fiche de données de sécurité

page: 1/22

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Mizona

Numéro d'enregistrement 11065P/B
phytopharmaceutiques:

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, fongicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY

Adresse de contact:
BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.
Business Belux, Drève Richelle 161 E/F
1410 WATERLOO, BELGIUM

Téléphone: +32 2 373 27 77
adresse E-Mail: product-safety-north@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum
+ 32 70 245 245
Numéro d'urgence international:
Téléphone: +49 180 2273-112

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Skin Corr./Irrit. 2

Skin Sens. 1

Acute Tox. 4 (Inhalation -
brouillard)

STOT SE 3

Repr. Catégorie supplémentaire
pour les effets sur ou via
l'allaitement.

Aquatic Chronic 1

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil de Prudence:	
SPo 5.1	Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.
SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe 3.1	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau. Précision de la distance: voir étiquette du produit.
SPa 1	Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer régulièrement sur les mêmes plantes ce produit ou tout autre produit ayant le même code de résistance. Il est conseillé d'utiliser d'autres produits lorsqu'une diminution de l'efficacité est constatée.
Conseil de Prudence (Prévention):	
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P263	Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.
P280	Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.
Conseils de prudence (Intervention):	
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P391	Recueillir le produit répandu.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVAEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P304	EN CAS D'INHALATION:
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

P405

Garder sous clef.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle, 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad, N,N-diméthyl-décane-1-amide

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, fongicide

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Teneur (W/W): 19,34 %

Numéro CAS: 175013-18-0

Numéro INDEX: 613-272-00-6

Acute Tox. 3 (Inhalation - brouillard)

Skin Corr./Irrit. 2

STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

Facteur M - aiguë: 100

Facteur M - chronique: 100

H315, H331, H335, H400, H410

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-;
Fluxapyroxad

Teneur (W/W): 2,91 %
Numéro CAS: 907204-31-3

Repr. Add. cat. lact.
Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1
H362, H400, H410

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

Teneur (W/W): < 25 %
Numéro CAS: 64742-94-5
Numéro-CE: 265-198-5
Numéro d'enregistrement REACH:
01-2119510128-50
Numéro INDEX: 649-424-00-3

Asp. Tox. 1
Skin Corr./Irrit. 2
STOT SE 3 (somnolence et vertige)
Aquatic Chronic 2
H315, H304, H336, H411

N,N-diméthyldécane-1-amide

Teneur (W/W): < 20 %
Numéro CAS: 14433-76-2
Numéro-CE: 238-405-1
Numéro d'enregistrement REACH:
01-2119485027-36

Skin Corr./Irrit. 2
Eye Dam./Irrit. 2
STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)
Aquatic Chronic 3
H319, H315, H335, H412

Alcoxylat d'alcool gras

Teneur (W/W): < 15 %
Numéro CAS: 196823-11-7

Eye Dam./Irrit. 2
H319

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[tris(1-phényléthyl)phényl]-.omega.-hydroxy-

Teneur (W/W): < 10 %
Numéro CAS: 99734-09-5

Aquatic Chronic 3
H412

2-méthylnaphtalène

Teneur (W/W): < 10 %
Numéro CAS: 91-57-6
Numéro-CE: 202-078-3
Numéro d'enregistrement REACH:
01-2119489455-25

Acute Tox. 4 (par voie orale)
Aquatic Chronic 2
H302, H411

1-méthylnaphtalène

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

Teneur (W/W): < 10 %
Numéro CAS: 90-12-0
Numéro-CE: 201-966-8
Numéro d'enregistrement REACH:
01-2119489997-0

Acute Tox. 4 (par voie orale)
Aquatic Chronic 2
H302, H411

naphtalène

Teneur (W/W): < 1 %
Numéro CAS: 91-20-3
Numéro-CE: 202-049-5
Numéro d'enregistrement REACH:
01-2119561346-37
Numéro INDEX: 601-052-00-2

Flam. Sol. 2
Acute Tox. 4 (par voie orale)
Carc. 2
Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1
Facteur M - aiguë: 1
Facteur M - chronique: 1
H228, H302, H351, H400, H410

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

6.4. Référence à d'autres rubriques

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 24 Mois

Protéger des températures inférieures à : -10 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) en-dessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

64742-94-5: Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

VME 200 mg/m³ (TLV (BE)), vapeurs

mesuré comme: Total d'hydrocarbures

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

Effet sur la peau (TLV (BE)), vapeurs
mesuré comme: Total d'hydrocarbures
La substance peut être absorbée à travers la peau.
90-12-0: 1-méthylnaphtalène
VME 3 mg/m³ ; 0,5 ppm (TLV (BE))
Effet sur la peau (TLV (BE))
La substance peut être absorbée à travers la peau.
Effet sur la peau (Directive 2004/37/CE)
La substance peut être absorbée à travers la peau.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: liquide
Couleur: jaune
Odeur: faiblement aromatique

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

Seuil olfactif: Non déterminé car nocif par inhalation

Valeur du pH: env. 5 - 7
(1 %(m), 20 °C)

Point de fusion: Le produit n'a pas été testé.

Point d'ébullition: Le produit n'a pas été testé.

Point d'éclair: 124 °C

Vitesse d'évaporation: non applicable

Inflammabilité: non inflammable

Limite inférieure d'explosivité: Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Limite supérieure d'explosivité: Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Température d'auto-inflammation: 415 °C

Pression de vapeur: env. 0,000026 mPa
(20 °C)
Les données se rapportent à la matière active.

Densité: env. 1,04 g/cm³
(20 °C)

densité de vapeur relative (air): non applicable

Solubilité dans l'eau: dispersible

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): non applicable

Décomposition thermique: 150 °C, 90 kJ/kg, (DSC (OECD 113))
(température Onset)
350 °C, 280 kJ/kg, (DSC (OECD 113))
(température Onset)
Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

Viscosité dynamique: env. 61 mPa.s
(20 °C, 100 1/s)

Viscosité, cinématique: 24 mm²/s
(40 °C)

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

9.2. Autres informations

SADT: > 75 °C
Tension superficielle: 34 mN/m
(25 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:
acides forts, bases fortes, oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Le produit n'a pas été testé.

L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

DL50 rat (par voie orale): 500 - 2.000 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): 1,64 mg/l

Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour les yeux. Irritant par contact avec la peau

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant.

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: sensibilisant

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Evaluation du caractère cancérogène:

Indications d'effet cancérigène possible en expérimentation animale. L'effet est causé par un mécanisme spécifique chez l'animal qui n'a pas d'équivalent chez l'homme.

Données relatives à : Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

Evaluation du caractère cancérogène:

L'exposition à long terme à des concentrations très irritantes a entraîné des tumeurs cutanées chez les animaux. Un effet cancérogène chez l'humain peut être exclu après un bref contact cutané. Le

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : naphtalène

Evaluation du caractère cancérigène:

Lors d'essais à long terme réalisés sur le rat et la souris, la substance a montré un effet cancérigène par inhalation. Classement-UE La substance a été classée par la commission MAK dans le groupe 3 des produits cancérigènes (substances avec un potentiel cancérigène avéré). Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a classé la substance dans le groupe 2B (L'agent pourrait être cancérigène pour l'homme).

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Peut être dangereux pour l'enfant via l'allaitement

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : N,N-diméthyl-décane-1-amide

Evaluation du caractère tératogène:

En expérimentation animale, la substance n'a pas causé de malformations. Les quantités importantes qui ont été toxiques pour les animaux adultes, ont toutefois eu un effet néfaste sur le développement. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. La substance peut causer des dommages de l'épithélium olfactif en cas d'nhalation répétée.

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.

Données relatives à : N,N-diméthyldécane-1-amide

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant.

Données relatives à : naphtalène

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer des dommages de l'épithélium olfactif en cas d'nhalation répétée.

Danger par aspiration

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.
Pas de danger par aspiration attendu.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,00616 mg/l, Oncorhynchus mykiss (EPA 72-1, Écoulement.)

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Toxicité vis-à-vis des poissons:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

CL50 (96 h) 0,29 mg/l, *Cyprinus carpio* (, semi-statique)

CL50 (96 h) 0,546 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

CL50 (96 h) 1,15 mg/l, *Lepomis macrochirus* (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

CL50 (96 h) 0,466 mg/l, *Pimephales promelas* (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,0157 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 6,78 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 0,843 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE10 (72 h) 0,078 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 0,70 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (98 j) env. 0,00235 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (33 j) 0,0359 mg/l, *Pimephales promelas* (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

*NOEC (21 j) 0,004 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique)
L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.*

*NOEC (28 j) 0,00128 mg/l, Mysidopsis bahia (OPP 72-4 (Directive-EPA), Écoulement.)
L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.*

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 0,5 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration (FBC): 379 - 507, Oncorhynchus mykiss (Méthode OCDE 305)

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration (FBC): 36 - 37 (28 j), Lepomis macrochirus (Méthode OCDE 305)

Ne s'accumule pas dans les organismes.

12.4. Mobilité dans le sol

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHS
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

RID

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHS
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHS
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche
Non évalué

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

Transport maritime**IMDG**

Numéro ONU: UN 3082
 Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE)
 Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM
 Groupe d'emballage: III
 Dangers pour l'environnement: oui
 Polluant marin: OUI
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Sea transport**IMDG**

UN number: UN 3082
 UN proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN)
 Transport hazard class(es): 9, EHSM
 Packing group: III
 Environmental hazards: yes
 Marine pollutant: YES
 Special precautions for user: None known

Transport aérien**IATA/ICAO**

Numéro ONU: UN 3082
 Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE)
 Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM
 Groupe d'emballage: III
 Dangers pour l'environnement: oui
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Air transport**IATA/ICAO**

UN number: UN 3082
 UN proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN)
 Transport hazard class(es): 9, EHSM
 Packing group: III
 Environmental hazards: yes
 Special precautions for user: None known

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

Autres informations

Les dispositions suivantes peuvent s'appliquer aux produits en emballages d'une quantité nette inférieure ou égale à 5 L :

ADR, RID, ADN : Disposition spéciale 375 ;

IMDG : 2.10.2.7 ;

IATA : A197 ;

TMD : Disposition spéciale 99(2) ;

49CFR : §171.4 (c) (2).

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Entrée dans la liste dans la réglementation: E1

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Repr.	Toxicité pour la reproduction
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Asp. Tox.	Danger par aspiration
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Flam. Sol.	Matières solides inflammables
Carc.	Cancérogénicité
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

 BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.08.2020

Version: 1.0

Date de la version précédente: non applicable

Version précédente: aucun(e)

Produit: **Mizona**

(ID Nr. 30693940/SDS_CPA_BE/FR)

date d'impression 01.09.2020

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H228	Matière solide inflammable.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

 Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.